

La gouvernance locale, pierre angulaire de la bonne gouvernance, doit être un objectif de l'agenda post-2015

Résumé des recommandations

La performance des collectivités locales en tant que responsables de la prestation des services locaux est déterminante pour la réalisation de la plupart des cibles des OMD et pour donner plus de concrétion et de durabilité à l'Agenda de Développement Post-2015. La gouvernance et le développement local sont donc incontournables pour répondre aux défis de la pauvreté, de l'inégalité et de l'environnement durable.

Les points suivants résument les principales recommandations pour une approche de la gouvernance locale, à considérer dans l'Agenda Post-2015:

- La gouvernance doit être reconnue comme un thème transversal à l'ensemble des OMD.
- La décentralisation vers les administrations locales doit être reconnue comme un moyen de renforcer la démocratie et la prestation de services, afin d'assurer un "environnement favorable" pour que les autorités locales puissent assumer leurs responsabilités.
- La démocratie locale doit être soutenue et renforcée comme une pierre angulaire de la gouvernance locale et nationale.
- La répartition des ressources et des responsabilités entre les gouvernements centraux et locaux doit être définie de manière claire et équilibrée pour permettre aux autorités locales d'être responsables et de rendre des comptes à ceux qui les ont élus.
- La gouvernance urbaine doit favoriser des modalités de concertation entre les différents niveaux de prise de décision, notamment dans les grands centres urbains et dans les villes moyennes. La consolidation de ce cadre de gouvernance multi-niveaux place les autorités locales en position d'acteurs clés de la gouvernance des villes.
- La consolidation des capacités et des mécanismes de reddition de comptes des gouvernements locaux est essentielle pour renforcer la confiance des citoyens dans les institutions publiques.
- L'égalité des droits pour les femmes dans la gouvernance locale renforce la démocratie et la participation des femmes dans les conseils locaux.

Certaines évolutions qui façonnent la gouvernance post-2015

La tendance en faveur d'une plus large démocratie locale et la décentralisation est une réponse aux revendications démocratiques de la population et aux demandes de plus grande autonomie de certaines régions.

La mise en œuvre du principe de subsidiarité offre, de manière implicite, une orientation au processus de décentralisation et renforce la gouvernance locale. Alors que les progrès de la démocratie locale sont récents, et parfois confrontés à de grandes difficultés, la demande des citoyens pour des services de plus en plus adaptés à leurs besoins oblige l'État à décentraliser les fonctions et les responsabilités aux niveaux les plus bas du gouvernement.

Les gouvernements locaux et la réduction de la pauvreté

Les gouvernements locaux ont un rôle majeur dans la prestation de services publics qui ont une incidence directe sur la réduction de la pauvreté. Le bureau du maire est généralement le lieu vers lequel convergent les demandes de la population pour répondre à la pauvreté. Une grande partie des innovations qui, au cours des vingt dernières années, ont abouti à des améliorations dans l'accès aux services de bases

pour les populations à faible revenu, ont été réalisées par les gouvernements locaux dans les zones urbaines.

Réduire le fossé entre les compétences et les ressources des gouvernements locaux

L'existence d'un déséquilibre entre les compétences assignées aux collectivités territoriales et les ressources disponibles pour les mettre en œuvre représente un obstacle majeur pour une gouvernance locale efficace. Dans le contexte des réformes de décentralisation, les collectivités locales ont acquis des responsabilités accrues dans la prestation des services de base (infrastructures pour les écoles, centres de santé publique, distribution de l'eau et assainissement, gestion des déchets, etc.), ainsi que dans la gestion de la planification urbaine, les politiques sociales, la gestion de l'environnement et le développement économique local, parfois dans la sécurité publique. Cet écart entre responsabilités et ressources restreint particulièrement la réalisation des cibles des ODM. Ce déséquilibre se reflète dans le faible ratio des dépenses locales sur les dépenses publiques nationales dont la moyenne pour la majorité des pays subsahariens, dépasse rarement le 8% (mais atteint en moyenne 25% en Europe). Un problème similaire concerne le partage des ressources humaines qualifiées.

Le manque de ressources limite la capacité des gouvernements locaux à faire face à la prestation de services de base, ce qui affaiblit le rôle des autorités locales et entraîne un mécontentement populaire qui, à son tour, a un impact sur les fondements de la démocratie au niveau national.

Prendre en compte l'urbanisation rapide

Le monde est actuellement confronté à une urbanisation rapide, avec la croissance des villes de plus d'un million d'habitants et des villes moyennes dont une majorité souffre d'énormes déficits en infrastructures et en services urbains de base. L'importance de l'exode rural, l'urbanisation de la pauvreté ou l'impact des nouveaux défis environnementaux (changement climatique, risques de catastrophe naturelle) ont des implications profondes pour la gouvernance locale et ne sont pas appréhendés de manière adéquate dans les OMD.

L'urbanisation rapide crée aussi un besoin de mécanismes innovants pour gouverner et servir des régions métropolitaines dont la taille et la complexité s'accroissent. La gouvernance des régions métropolitaines requiert des mécanismes mieux adaptés afin de coordonner de nombreux gouvernements locaux, différents niveaux d'administration et des entreprises de prestation de services. Les ALR sont les acteurs clés dans la construction de cette nouvelle gouvernance urbaine, alors que les mégalopoles deviennent de véritables moteurs de la croissance qui contribuent à l'intégration régionale.

Pour répondre à cette évolution, il est urgent d'explorer des mécanismes de financement permettant aux collectivités locales de répondre aux enjeux et d'améliorer la coopération avec les gouvernements nationaux.

Renforcer la démocratie participative et la gestion des comptes

Avec le transfert des compétences et des ressources, il est nécessaire de veiller à ce que la transparence et la démocratie participative soient bien ancrées dans le système. Dans différentes régions du monde, les autorités locales ont développé des formes innovantes de participation citoyenne qui contribuent à renouveler l'approche de la démocratie locale en s'assurant que les décisions et les choix répondent mieux à la demande des habitants, encourageant ainsi l'inclusion et l'appropriation citoyennes.

Certaines de ces pratiques innovantes incluent: le budget participatif, les conseils de quartier, les assemblées villageoises ou les «journées de dialogue» entre élus locaux et les habitants, les quotas réservés pour assurer la représentation des femmes, des autorités traditionnelles ou de certaines minorités, l'utilisation des médias et des nouvelles technologies pour encourager la participation, ainsi que différents types de référendum ou consultations.

Cependant, des efforts considérables sont encore nécessaires pour renforcer la transparence locale, la participation citoyenne et la libre circulation de l'information, ainsi que des systèmes de contrôle fondés sur le respect de l'autonomie locale (*accountability*). La participation des femmes dans les gouvernements locaux est aussi un moyen de développer une approche de parité homme/femme dans la gouvernance locale.